

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DU GERS**  
**ARRONDISSEMENT DE CONDOM**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 17 novembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le 17 novembre 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, FERNANDEZ Xavier, DUFOUR Philippe, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant SAINT-MARTIN Joël, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUE Henri remplacé par sa suppléante PUJOS Sophie, COLAS Thierry remplacé par son suppléant LABATUT Charles, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU DE BAZIGNAN, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, MARTIN Jean, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BEYRIES Philippe CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, DELPECH Hélène, GALLARDO Bernard, GARCIA Marie-Paule, LABEYRIE Nicolas, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Alain, SACRE Thierry, SONNINO Marie, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël,

**ABSENTS EXCUSÉS:** MELIET Nicolas, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BARRERE Etienne, DUPOUY Francis, LABATUT Michel, BOLZACCHINI Laurent,

**ABSENTS :**

**PROCURATIONS:** Laurent BOLZACCHINI a donné procuration à Cécile LAURENT et Nicolas MELIET a donné procuration à Patricia ESPERON,

**SECRETARE:** Jean TRAMONT.

**OBJET : FIXATION DE LA REPARTITION DES SIEGES ENTRE COMMUNES ET ELECTION DES ADMINISTRATEURS DU CIAS**

Vu les articles R.123-27 et R.123-28 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs au Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

Vu l'article R.123-29 du Code l'Action Sociale et des Familles prévoyant que le Conseil Communautaire procède à l'élection de ses représentants au scrutin majoritaire à deux tours et qu'il détermine au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 17 novembre 2014 fixant à 20 le nombre d'administrateurs du CIAS ;

Considérant que le Conseil Communautaire a décidé que le scrutin serait de liste ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 10 représentants au sein du conseil d'administration du CIAS ;

Considérant que les personnes suivantes souhaitent se présenter sur la même liste aux élections du Conseil d'Administration, à savoir :

- Madame Raymonde BARTHE (Beaucaire) ;
- Monsieur Michel LABATUT (Saint-Puy) ;
- Monsieur Paul CAPERAN (Valence-sur-Baïse) ;
- Monsieur Gérard BEZERRA (Montréal) ;
- Monsieur Guy SAINT-MEZARD (Gazaupouy) ;
- Monsieur Jacques MAURY (Beaumont) ;
- Monsieur Claude CLAVERIE (Caussens) ;
- Madame Cécile LAURENT (Condom) ;
- Monsieur Michel NOVARINI (Valence-sur-Baïse) ;
- Monsieur Didier CHATILLON (Condom).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après avoir décidé à l'unanimité le vote de liste à main levée ;

**PROCEDE** à l'élection, par 45 voix pour et une abstention (Xavier FERNANDEZ), des 10 personnes nommées ci-après en qualité de représentants au sein du conseil d'administration du CIAS :

- Madame Raymonde BARTHE (Beaucaire) ;
- Monsieur Michel LABATUT (Saint-Puy) ;
- Monsieur Paul CAPERAN (Valence-sur-Baïse) ;
- Monsieur Gérard BEZERRA (Montréal) ;
- Monsieur Guy SAINT-MEZARD (Gazaupouy) ;
- Monsieur Jacques MAURY (Beaumont) ;
- Monsieur Claude CLAVERIE (Caussens) ;
- Madame Cécile LAURENT (Condom) ;
- Monsieur Michel NOVARINI (Valence-sur-Baïse) ;
- Monsieur Didier CHATILLON (Condom).

Pour extrait conforme le 18 novembre 2014.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC